■■■ Matériaux Naturels (Chabeuil, 26), Maison Matériaux Écologiques (St-Alexandre, 30).

Outre les matériaux biosourcés déjà largement distribués, on peut aussi compter sur certaines ressources disponibles localement. Le site de la construction paille recense plus de 50 maisons construites dans la Drôme. Qu'elle soit de lavande, de blés ou d'épeautre, la paille a des vertus très appréciées pour la construction. Il s'agit d'un matériau bon marché, très isolant et perméable à la vapeur d'eau, pour une maison qui "respire".

Le bois est aussi un matériau disponible localement, il faut se rapprocher des scieries de la région pour s'en procurer. Il peut s'utiliser pour la charpente, en intérieur, en extérieur, pour les parquets, les menuiseries... Et depuis quelques années il est possible de se procurer du bois local et certifié grâce à la certification "Bois des Alpes".

Enfin nous pouvons citer l'initiative de l'association Bâtir en Balles, qui travaille à la production d'un isolant à partir de l'enveloppe (la balle) qui protège les grains (riz, petit épeautre, sarrasin...). Une fois séparée du grain, la balle est un matériau très léger qui peut s'utiliser pour l'isolation thermique ou acoustique.

Yoann GIACOPELLI / CEDER

[1] Règlementation environnementale

ZOOM SUR :

MATÉRIAUX, ENVIRONNEMENT ET RÉGLEMENTATION

Pour qu'un produit puisse bénéficier du label il doit intégrer un pourcentage massique minimum de matière première issue de la biomasse. Ce pourcentage est très variable, allant de 2 % pour un enrobé bitumineux à 90 % pour les caissons chevronnés. De plus, le produit doit disposer, ou être en passe de disposer, d'une FDES.

Produit Biosourcé : label créé en 2017 par la SCOP Karibati.
Label Biosourcé, FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire)

FDES : document normalisé présentant les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires dans la perspective du calcul de la performance du bâtiment pour son éco-conception.

Ces fiches sont d'ores et déjà nécessaires pour l'obtention du label HQE (Haute Qualité Environnemenale) ou BB (Bâtiment Biosourcé) et deviendront un outil indispensable pour répondre aux exigences de la prochaine réglementation thermique.

Yoann GIACOPELLI / CEDER

RÉFÉRENCES :

• inies.fr • produitbiosource.fr • batirenballes.fr • boisdesalpes.net • rfcp.fr • constructionpaille.fr • fibois-aura.org • batiment-energiecarbone.fr • ecologique-solidaire.gouv.fr • karibati.fr •

ceder
Créateur d'actions écologiques

LE COURRIER DU CEDER
édité et diffusé gratuitement par

Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies
Association Loi 1901

Directeur de publication : Hervé JARDIN
Directeur de rédaction : Romain FAVIER
Mise en page : Perrine DYON
Comité de rédaction : Fabrizio BOGHI, Perrine DYON, Romain FAVIER, Yoann GIACOPELLI, François GIRARD, Christine GUILLOT, Christine ROLLE GIRY et Guillaume SIMONET
Photographies : CEDER sauf mentions contraires
ISNN : 1951-1418 **Dépôt légal :** À parution
Conception graphique : dg& design - 26 SUZE LA ROUSSE
Imprimeur : IMPRIMEX - 84 BOLLÈNE
Parution : Semestrielle
Tirage : 2 000 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales
Contact : ceder@ceder-provence.org

>> **Permanences Espace Info → Énergie** en Drôme et Vaucluse sur RDV ou par téléphone tous les jours sauf lundi et mardi matins <<
Détails des lieux de permanence sur notre site

contact : infoenergie@ceder-provence.org
26 NYONS - 84 VAISON LA ROMAINE
04 75 26 22 53 - 04 90 36 39 16

Retrouvez-nous sur
facebook & twitter : **ceder actualités**
Et sur notre site : **ceder-provence.org**

NOS PARTENAIRES

ceder
Créateur d'actions écologiques

LE COURRIER DU CEDER
Ensemble vers la transition écologique
#44 JUILLET 2019

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS Construisons demain !

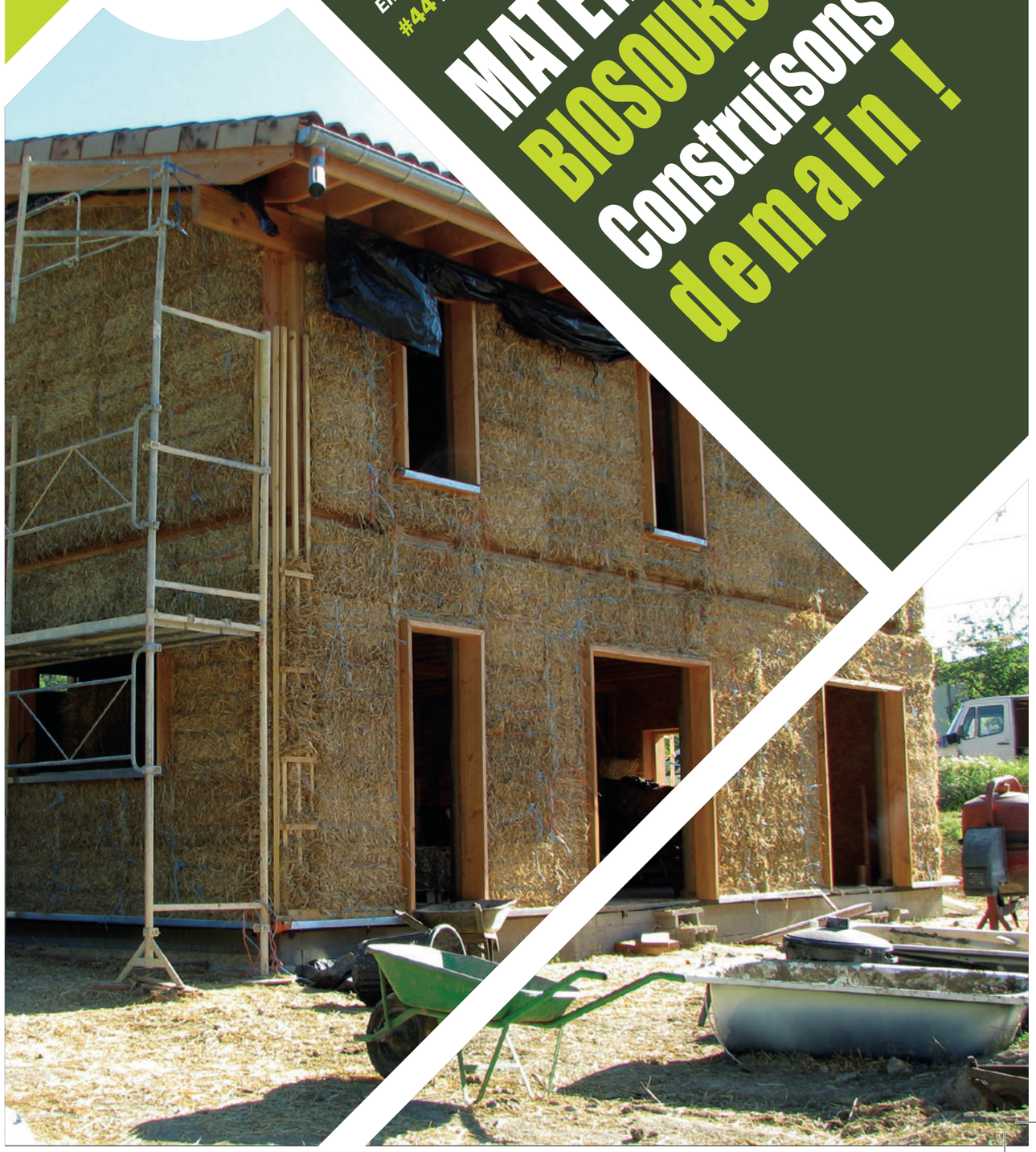

ÉDITO

LE CEDER OUVRE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Depuis 38 ans le CEDER assure sur un vaste territoire des missions de sensibilisation et d'accompagnement autour de la transition énergétique avec les acteurs locaux.

Il propose une mission de service public de proximité, gratuite pour informer objectivement les porteurs de projets sur l'énergie (rénovation énergétique, construction performante, maîtrise de l'énergie au quotidien, énergies renouvelables…) et leur apporter un appui technique, financier, fiscal et règlementaire.

De nouvelles compétences impliquent ou vont impliquer les EPCI* autour de la transition énergétique notamment au travers des Plans Locaux de l'Habitat (PLH) et des Plans Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Pour renforcer ses actions et mettre ses forces en synergie, le CEDER a voté le 18 mars 2019 de nouveaux statuts permettant d'intégrer les collectivités locales et les partenaires techniques dans sa gouvernance : le nouveau conseil d'administration est désormais composé de 3 collèges.

La TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE est un enjeu majeur : cette dernière est créatrice d'emplois non-délocalisables. Pour 1 € investi par les collectivités, 11 € sont dépensés sur le territoire. De plus, le CEDER accompagne les collectivités et les incite à anticiper les futures réglementations environnementales où la part des matériaux biosourcés est forte. Le dossier de ce Courrier du CEDER permet de faire le point.

Bel été à tous.

Hervé JARDIN
Président / CEDER

*Établissements publics de coopération intercommunale

ACTUALITÉ / MATEBIOS26 : RÉSEAU DRÔMOIS DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION BIOSOURCÉE

coordonner les corps de métiers

AU COURS DE L'ANNÉE 2018, L'ADIL26, LE CAUE26 ET LE CEDER ONT CRÉÉ UN RÉSEAU D'ACTEURS PROFESSIONNELS À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT. CE GROUPE A POUR BUT DE RECENSER LES BESOINS DES PROFESSIONNELS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION BIOSOURCÉE.

Les objectifs principaux retenus pour le réseau sont :

1. **Accélérer la mise en œuvre** des matériaux biosourcés dans la Drôme.
2. **Diffuser les bonnes pratiques** techniques, administratives, financières et organisationnelles conduisant à des réalisations de qualité.

Cela facilitera l'émergence de réalisations en permettant d'avoir de nouveaux arguments adaptés pour convaincre les maîtres d'ouvrage de passer à l'acte. En revanche, il ne s'agira pas d'accompagnement du développement des filières locales.

Cet esprit pionnier permet de poser des jalons pour une généralisation du recours aux matériaux biosourcés.

L'état d'avancement technique et normatif de certaines filières permet d'envisager à l'avenir une massification pour les constructions neuves ou les rénovations.

C'est avant tout une idée de réseau et d'échanges d'informations qui se matérialise en 2019 via ces actions :

- **Recenser les réalisations** à l'échelle de la Drôme, toutes filières confondues, pour permettre de définir plus concrètement ce qu'est une construction biosourcée (quantité de matériaux mis en œuvre, label de qualité, mode d'organisation des entreprises et/ou de la consultation, recours à un architecte, performance thermique visée, formations des artisans/entreprises et/ou transmission d'un savoir-faire sans validation formelle…).
- **Organiser des temps d'échanges** entre professionnels (rencontres, forums Internet…) pour aider à débloquer des projets. L'organisation d'une revue de projets dédiée à la construction biosourcée serait un format approprié.
- **Réaliser une étude** à l'échelle départementale pour caractériser l'état des filières : volumes disponibles et potentiels de développement, réalisations existantes et potentiel de réalisations futures (constructions neuves et rénovations, par type de MOA[1]), blocages (techniques, normatifs, administratifs, financiers) et pistes de solutions…

La question des labels de qualité de mise en œuvre n'existe pas pour l'instant. Seule la qualification RGE[2], et les labels pour le bâtiment (BBC[3]…) garantissent un niveau exigeant de mise en œuvre. Ils ne sont cependant pas satisfaisants sur cette problématique.

Ce sujet, non prioritaire pour l'instant, pourrait faire l'objet de propositions à l'intention des fédérations du bâtiment et du ministère concerné pour faire avancer la réflexion.

François GIRARD / CEDER

[1] Maître d'Ouvrage
[2] Reconnu Garant de l'Environnement
[2] Bâtiment Basse Consommation

DOSSIER / MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : CONSTRUISONS DEMAIN !

construction poteaux poutres et briques de chanvre

BIOSOURCÉ, VOILÀ UNE NOUVELLE NOTION QUI VA FAIRE DU BIEN À L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS MAISONS. CE TERME APPARU POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2012 À LA CRÉATION DU LABEL "BÂTIMENT BIOSOURCÉ" QUALIFIE TOUT MATÉRIAU ISSU DE LA BIOMASSE, C'EST-À-DIRE D'ORIGINE ANIMALE OU VÉGÉTALE.

IL EXISTE D'ORES ET DÉJÀ DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR RENDRE NOS BÂTIMENTS PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT. À L'ORIGINE CES INITIATIVES PARTAIENT D'UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE, MAIS À L'HEURE DE L'URGENCE CLIMATIQUE, IL S'AGIT MAINTENANT D'UN DEVOIR CITOYEN.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'objectif affiché par la France est de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Dans le secteur du bâtiment cela se traduit par une nouvelle réglementation environnementale qui deviendra effective en 2020 (la RE[1] 2020).

A l'instar du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) préfigurant la RT 2012, c'est actuellement le label E+C-, lancé depuis novembre 2016, qui sert d'expérimentation pour la prochaine réglementation thermique. Dorénavant l'empreinte carbone d'une construction est tout autant prise en compte que sa performance énergétique : E+ pour énergie positive et C- pour bas carbone.

Cela se traduit notamment par l'obligation d'une analyse complète du cycle de vie de la construction, de la production à la démolition des éléments qui la compose. Ainsi, du fait de leur impact environnemental réduit et de leur caractère biodégradable, les matériaux issus de la biomasse vont avoir un rôle essentiel à jouer dans la future réglementation.

LES USAGES EN CONSTRUCTION

Il n'aura cependant pas fallu attendre 2020 pour voir un nombre important de ces matériaux être mis en œuvre dans le domaine du bâtiment. Le bois par exemple est très utilisé en structure. Quasiment un tiers des projets d'extension ou de surélévation sont réalisés en bois. Les techniques les plus courantes sont l'*ossature bois* (84 %) et le système *poteaux poutres* (9 %). Viennent ensuite le *bois massif empilé*, le *colombage traditionnel* et la *construction en panneaux massifs*, contrecollés ou contrecloués.

Les matériaux biosourcés ont également largement fait leur place dans le domaine de l'isolation. Depuis les premiers panneaux isolants en fibre de bois apparus dans les années 60, de nombreux autres produits ont vu le jour. Parmi les plus connus on peut citer les panneaux de liège, la ouate de cellulose, les laines végétales (chanvre, bois, lin, coton…), le béton de chanvre, la paille ou encore les laines et les plumes animales (laine de mouton, plumes de canard…).

balle de petit épeautre

peinture à l'argile

En plus de leurs qualités environnementales, les isolants biosourcés bénéficient de nombreux avantages par rapport aux isolants conventionnels (laines minérales, isolants issus de la pétrochimie). Leur qualité en terme de gestion des flux de vapeur d'eau limite les risques de désordres notamment en rénovation du bâti ancien. Les changements de phases s'opérant au sein de l'isolant biosourcé améliorerait jusqu'à 50 % la performance thermique de la paroi isolée. Aussi, leur mise en œuvre est particulièrement préconisée en climat méditerranéen pour leur capacité à stocker la chaleur et éviter les surchauffes en été.

APPROVISIONNEMENT EN LOCAL

Il est aujourd'hui facile de se procurer des matériaux biosourcés. Les plus grandes enseignes de vendeurs de matériaux proposent généralement au moins des panneaux en fibre de bois ou ouate de cellulose. Dans notre région de nombreux magasins de matériaux spécialisés proposent un choix beaucoup plus large. Pour en citer quelques-uns : Matterra (à Nyons, 26), Le Village (Cavaillon, 84), Quintessence (Eurre, 26), L'Art d'Eco Bâtir (Privas, 07), Ekoshop (Sorgues, 84),